

8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



Attention, ce document
n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Voter CGT, c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR·ES ÉLU·ES LES MOYENS

- de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent·es statutaires et contractuel·les pour un meilleur service public.

POUR REVENDIQUER ET GAGNER

de nouveaux droits au niveau national.

- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires ;
- La reconnaissance de la pénibilité ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice.

POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VALOIR LES DROITS

Des agent·es au conseil médical

- dans le cadre de l'accident de service ou de la maladie professionnelle.

A LA CAP *Je vote la CGT*

POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT

sur les questions qui me concernent :

- Refus de titularisation
- Tous types de licenciement
- Révision des CREP (comptes rendus entretiens professionnels)
- Refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CET ;
- Certains refus de formation ...

et m'accompagneront

- Pour faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- Pour obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Pour travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Pour obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Pour rendre effectif mon droit à la formation.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022,

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN,
CHAQUE VOIX COMPTE !



FIER·E·S
L'
FONCTIONNAIRES
ET AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S!



www.cgtservicespublics.fr